

BUREAU DE SANTE. Convention de la Ligue Democratique.

Mariages, Naissances, Décès

FAITS DIVERS.

MARIAGES.

NAISSANCES.

DECES.

TRIBUNAUX.

COUR CIVILE DE DISTRICT.

DEUXIEME COUR CRIMINELLE DE CITE.

JUGE A. M. ADOOLE.

VENTES INSCRITES AU BUREAU D'ADJUDICATIONS.

Le juge Luther E. Hall, est nommé candidat aux fonctions de gouverneur.

Quarante-huit paroisses de l'Etat étaient représentées à la convention de la Ligue Democratique pour un bon gouvernement, ouverte hier matin à 10 heures dans la grande salle de l'Athenaeum.

Cette convention a été ouverte par M. Thomas H. Lewis, qui après un court discours expliquant le but de la ligue, a cédé la présidence temporaire à M. H. Moss, de Calcasieu.

M. Lewis a pris la parole en ces termes: "Je vous félicite sur le succès de ce mouvement de réforme, qui réunit de si nombreux démocrates représentant toutes les parties de l'Etat, et tous animés par le même noble but. Avant de céder la présidence temporaire vous me permettez d'exprimer brièvement quelques-unes des pensées que me suggère cette assemblée représentative.

La première question qui se pose à l'esprit est celle-ci: Qu'est-ce que cette Ligue a accompli jusqu'ici? "Elle a provoqué une discussion générale de la conduite de l'administration présente, et l'a traduite en jugement à la barre de l'opinion publique.

"Ce faisant elle a accompli un service public de la plus haute importance. "Elle a démontré au peuple l'importance de surveiller constamment et avec vigilance la conduite des serviteurs publics auxquels est confiée l'administration de leur gouvernement.

"Quelle est la mission de cette organisation et qu'accomplira-t-elle pour le bénéfice et la prospérité du peuple? "Elle détruira la machine politique et la parfaitement arrangée qu'elle a complètement dominé le parti et la subordonné au contrôle de quelques politiciens égoïstes.

"Elle rétablira l'indépendance dans les divers départements de l'Etat. "Elle affranchira les membres de l'Assemblée Législative de l'influence pernicieuse des politiciens.

"Elle fera observer partout les principes fondamentaux de la Démocratie, que les fonctionnaires publics sont les serviteurs et non les maîtres du peuple.

"Elle abolira le système de gouvernement par commissions. "Elle arrachera le système des écoles publiques de notre Etat des mains des politiciens.

"Elle sauvegardera le scrutin et rendra à jamais impossible une répétition des fraudes électorales.

"Cette organisation se propose de laver le parti Démocratique de l'accusation de n'être qu'une simple machine politique, n'ayant d'autre but ou mission que la distribution des places aux favoris du parti.

"Nous avons non seulement l'intention d'endosser les services des Vétérans Démocrates qui ont vaillamment porté le fardeau de plusieurs campagnes électorales, mais aussi l'intention d'insérer dans la lutte le sang-jeune, l'énergie, l'orgueil civil et l'ardeur patriotique de la jeune Démocratie et de placer entre ses mains le contrôle du parti et du gouvernement de l'Etat."

La péroraison de ce discours a été saluée par de longs applaudissements.

M. Moss acceptant la présidence de la convention M. Moss a pris la parole en ces termes: "Nous sommes en faveur de cette

insurrection qui a pour but d'enlever à une oligarchie le pouvoir politique de l'Etat pour le rendre au peuple.

L'orateur a ensuite loquemment parlé des fraudes constatées lors de l'élection du lieutenant-gouverneur et a décrit les moyens employés par le parti démocratique régulier pour se maintenir au pouvoir.

Le Dr H. Dickson Bruns a ensuite nommé MM. Harrison Parker et Gustave Westfeidt secrétaires de la Convention aux acclamations de l'assistance.

Le reste de la séance de la matinée a été consacré à la formation des divers comités.

Séance de l'après-midi.

A l'ouverture de la séance de l'après-midi M. Henry C. Braud, de la paroisse Ascension, a proposé que l'organisation temporaire fut rendue permanente, proposition qui a été votée à l'unanimité.

Sur motion de M. L. E. Thomas, le président Moss a alors nommé les membres du Comité des Résolutions comme suit: M. M. L. E. Thomas, de Caddo, James Wilkinson, de Plaquemines, William Campbell, de Lafayette, A. V. Fournet, de St-Martin, R. J. Labauve, de Vermilion, Newton C. Blanchard, de Caddo, J. C. Hightower, de Natchitoches, J. S. Atkinson, de Lincoln, D. W. Hudson, de Calcasieu, J. W. Elder, de Ouachita, E. J. Pugh, de Feliciana, G. A. Goudreau, d'Ascension, John W. Lewis, de St-Landry, T. F. Porter, de Calcasieu, W. T. Joffrin, de Rapides et Joseph Carroll, Charles A. Duchamp, Max Blanchard, E. H. Earler et T. J. Otis, d'Orléans.

De nombreux discours ont été prononcés dans le courant de l'après-midi, entre autres par M. John M. Parker, l'ex-sénateur Dopenson Caffery, Zacharie Sperring, Sam Montgomery et le juge Gilbert L. Dupré, de la paroisse St Landry.

Les discours de M. Parker et Caffery ont été particulièrement applaudis et ont soulevé l'enthousiasme de l'assistance.

M. Parker a commencé son discours par ces mots: "Je n'ai jamais douté de l'issue de cette campagne depuis le jour où elle a commencé. De telles luttes ne se terminent jamais que d'une seule façon.

"Je dois cependant dire que ma confiance première a été portée à un sens qui ne fut pas de cœur en faveur de ces derniers semaines.

"Ceux d'entre nous qui ont assumé cette tâche dès les commencements ont rencontré de la part de certains une sorte de timidité et parfois quelque lâcheté morale.

"Nous n'avons fait appel à personne qui ne fut pas de cœur en faveur de cette campagne et désireux de y contribuer.

"Notre organisation a, au premier abord, rencontré de grandes difficultés. Les uns craignaient de s'attirer l'animosité des milieux officiels, les autres redoutaient les conséquences de leur témérité.

"Tout cela est maintenant passé, et notre problème actuel n'est plus de trouver des recrues pour poursuivre notre œuvre dans les wards, mais d'exercer un choix judicieux parmi le grand nombre de volontaires qui nous offrent leurs services.

"Nous avons la certitude morale que dans des élections libres de fraudes nous balayerons la Nouvelle-Orléans, et nous avons la certitude morale que nous ne nous en remettrons à personne qu'à nous-même du soin de veiller au dépouillement des votes."

La séance a été reprise hier soir à huit heures. M. Moss, de Lac Charles, ouvrit la réunion et a cédé la parole à M. Théo D. Wilkinson, qui après un éloquent discours, a proposé la candidature du juge Luther E. Hall aux fonctions de gouverneur. La nomination a été votée à l'unanimité au milieu du plus vif enthousiasme. Le juge Hall a accepté la nomination, remerciant ses concitoyens de l'honneur qui lui était fait.

Après une courte allocution de l'ex gouverneur N. C. Blanchard, le

Dr H. Dickson Bruns a proposé la nomination de M. Hy L. Gueydan au poste de lieutenant-gouverneur. Cette proposition, secondée par M. F. Chalbrone, a été également votée unanimement.

M. Louis Pujol est nommé chef du corps des pompiers.

La Commission des Incendies, réunie hier matin en séance à l'Hôtel de Ville, sous la présidence du maire Hehrman, a nommé M. Louis Pujol, chef du corps des pompiers en remplacement de feu Thomas O'Connor. A cette même séance les capitaines Robert Whitaker et John M. Evans, ont été nommés sous-chefs de ce corps.

La nomination de M. Pujol à ce poste important a été bien accueillie dans tous les milieux.

Le nouveau chef a fait partie du corps des pompiers depuis 1877, et s'est distingué à plusieurs reprises, entre autres lors de l'incendie de la salle Grunewald, quand par sa présence d'esprit et son sang froid il réussit à sauver nombre de personnes d'une mort certaine.

Le capitaine Pujol avait à cette occasion reçu une médaille d'or de la commission des Incendies.

Il avait été nommé sous-chef en 1907 et avait le commandement de la pompe No 7 à Carrollton.

M. Louis Pujol est un frère d'Armand O'Connor et ordonnant leur inscription au compte rendu de la séance. Une copie de ces résolutions sera affichée dans chaque station de pompe et lue aux hommes par leurs officiers.

Le sous-chef O'Neil a été exonéré de tout blâme à l'occasion d'un accident récent ayant entraîné la mort d'un cheval.

Convention d'immigration.

Une nombreuse délégation de la Nouvelle-Orléans assistera à la convention d'immigration de l'Etat du Mississippi, qui sera tenue à Gulfport les 23 et 24 juin.

Les délégués suivants, représenteront l'Union Progressiste de notre ville: M. G. H. Willard, président; W. O. Hart, vice-président; E. C. Wild, Andrew Stafford, Edward Wisner, J. W. Shelton, W. L. Richardson, J. X. J. Clert, T. W. Danzigler, J. D. Feilman, W. A. Kernaghan, A. J. Minor, Charles Roth, John M. Parker, Norman Walker, L. M. Thomson, James Boyd et P. H. Saunders.

DECES.

BROU - Décédé le 21 juin, à 4-30 p. m. Mme Vve NUMA BROU, née Florentine Bran, âgée de 88 ans et 4 mois. Le corps partira de sa dernière demeure, l'habitation Providence, paroisse St-Charles.

JAMES BONNOT, Successeur de JOHN BONNOT

Entrepreneurs de pompes funèbres No 628 RUE STE-ANNE. SALONS FUNEBRES. Téléphone No 1043.

F. LAUDUMIEY & CO., Ltd., Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Embauxmeurs. 1108-1112 Rue Nd Remparts. PHONE 1-REXLOOK 409

VENTE A L'ENCAN. A l'Entrée Principale du Fair Grounds, JEUDI, 22 JUIN 1911, à 3 P. M. Privilèges d'Amusements et de Buvettes - DE LA - Fête du 14 Juillet.

DANZIGER & TESSIER - Bureau 134 rue Carondelet. Conditions et renseignements sur la copie et au moment de la vente. 11 juin - 11 18 21 22

JOS. B. IBOS. Ferronnier et Couvreur, Exerçant au même endroit, 539 Rue de Chartroux. Et prêt à remplir promptement sous les ordres qui lui seront donnés. 18 juin - 1828

NETTOYEZ LA PEAU



Avec le SAVON CUTICURA

Et l'Onguent Cuticura. Aucun autre émollient ne réussit comme celui-ci à écarter boutons, points noirs, rougeur, rudesse et autres conditions désagréables du teint, des mains et des cheveux.

En vente partout. Faites venir un brochure gratis de la Potter Drug & Chem. Corp. Boston, E. U. d'A.

Avocat condamné.

John Q. Flynn, l'avocat convaincu ces jours derniers d'abus de confiance, a été condamné hier par le juge Fisher à soixante jours de détention dans la prison de paroisse.

Deux autres chefs d'accusation ont été relevés contre Flynn, et il aura à répondre de l'un des deux devant la Cour Criminelle de District.

DECES.

BROU - Décédé le 21 juin, à 4-30 p. m. Mme Vve NUMA BROU, née Florentine Bran, âgée de 88 ans et 4 mois. Le corps partira de sa dernière demeure, l'habitation Providence, paroisse St-Charles.

JAMES BONNOT, Successeur de JOHN BONNOT

Entrepreneurs de pompes funèbres No 628 RUE STE-ANNE. SALONS FUNEBRES. Téléphone No 1043.

F. LAUDUMIEY & CO., Ltd., Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Embauxmeurs. 1108-1112 Rue Nd Remparts. PHONE 1-REXLOOK 409

VENTE A L'ENCAN. A l'Entrée Principale du Fair Grounds, JEUDI, 22 JUIN 1911, à 3 P. M. Privilèges d'Amusements et de Buvettes - DE LA - Fête du 14 Juillet.

DANZIGER & TESSIER - Bureau 134 rue Carondelet. Conditions et renseignements sur la copie et au moment de la vente. 11 juin - 11 18 21 22

JOS. B. IBOS. Ferronnier et Couvreur, Exerçant au même endroit, 539 Rue de Chartroux. Et prêt à remplir promptement sous les ordres qui lui seront donnés. 18 juin - 1828

AMUSEMENTS. AMUSEMENTS.

5 AND 10 CENTS. LATEST MOTION PICTURES AND ENTERTAINERS. DAILY MATINEE AND NIGHT. CRESCENT THEATRE. ENTIRE CHANGE OF PROGRAM SUNDAY TUESDAY AND THURSDAY.

10c. LYRIC. 6-Grands Actes-6. 11 A. M. A 11 P. M. Exclusivement des Vues Mouvantes. Venez Quand il Vous Plaira. Restes Aussi Longtemps Qu'Vous Voulez.

FORT ESPAGNOL. TOUS LES SOIRS. ORCHESTRE SYMPHONIQUE DU PROF. DE LA FUENTE. LES SOEURS RAINBOW. DEUX A PHONO. ESPE ET BETH. TABLEAUX NOUVEAUX.

MANDREVILLE, LEWISBURG et MADISONVILLE. Steamer NEW CAMELIA. Commencement le 20 Avril 1911. Partira de MILNEBURG à l'arrivée des trains du Dépôt Louisa et Nashville à la tête de la me du Canal.

Excursions. Mandeville, Lewisburg, Madisonville, Pine-land Park, dimanche et mercredi à l'arrivée de train de 7 45 h. a. m. A retour, quittera Madisonville tous les jours à 5 heures a. m.

Mandeville, Lewisburg, Madisonville, Houltonville. Steamer LOUIS DOLIVE. A partir du 21 mai, quittera le Fort Espagnol à l'arrivée des chars des rivières Canal et Bayou.

Excursions. Mandeville, Lewisburg, Madisonville, Houltonville, Riverside Park. Tous les bateaux font la connexion à Mandeville avec les lignes de chars Altonville et à l'arrivée de train de 7 45 h. a. m.

Excursions du Umanohé à Bon Marohé. Sur le New Orleans, Fort Jackson et Grand Isle, Railroad. Les trains partent d'Alger à 8 heures a. m. et arrivent à 7-35 heures p. m. Billets pour aller et le retour 50 cents, 75 cents et \$1.

Corps trouvé. Louis Killian, demeurant rue Royale, 3024, pêchant dans le fleuve hier matin lorsqu'il a découvert le cadavre d'un homme de race blanche flottant sur l'eau au pied de la rue Montégut. Le corps a été transporté à la Morgue.

Voieuse Arrêtée. Ruth McNair une négresse demeurant rue Marais 401, accusée d'avoir volé \$35, dans les vêtements de Joseph Gonzales a été arrêtée hier après midi par le caporal Traub. Elle a été écroulée au poste du quatrième precinct.

FRACTURE. Joseph Jones, un jeune homme de 16 ans, en travaillant à bord du steamship "Yucatan", amarré au pied de la rue Cléste, hier après-midi, est accidentellement tombé et s'est fracturé le bras gauche. Il a été transporté à l'hôpital.

BLESSURE. En traversant la chaussée à l'intersection des rues Canal et Bourgogne, hier matin vers neuf heures et demie, John Handy, un Chinois, a été renversé et blessé à la tête par une automobile en charge de Henry Derbes.

ARRRESTATION. E. L. Young, sous le coup d'une accusation d'abus de confiance, a été arrêté à l'angle des rues Canal et Royale, hier matin, par les détectives Dilmann et Littleton.

Arrivée des cuirassés à Kiel. Kiel, 21 juin - Les cuirassés américains de la seconde division de l'Atlantique, sont arrivés ici de bonne heure mercredi matin et sont en route, devant la ville, entourés des navires de guerre et vachts assemblés pour la grande fête navale annuelle de l'Empereur.

AVIS DE SUCCESSION. Succession de Julian N. Montlioneq. OUVRE CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans - No 88 647 - District C - Attention que Mrs Florence E. Ross s'est adressée à la Cour à l'effet d'être déclarée tutrice des biens de son défunt mari. Les lettres d'exécutoire testamentaires datées de la succession de feu Julian N. Montlioneq, décedé le 21 juin 1911, ont été déposées au bureau de la Cour à l'effet d'être déclarées tutrice des biens de son défunt mari. Les lettres d'exécutoire testamentaires datées de la succession de feu Julian N. Montlioneq, décedé le 21 juin 1911, ont été déposées au bureau de la Cour à l'effet d'être déclarées tutrice des biens de son défunt mari. Les lettres d'exécutoire testamentaires datées de la succession de feu Julian N. Montlioneq, décedé le 21 juin 1911, ont été déposées au bureau de la Cour à l'effet d'être déclarées tutrice des biens de son défunt mari.

jour, le "Rat" se redressa, souffrant.

"Pardonnez-moi, murmura-t-il avec une humilité qui n'était point complètement feinte.

"Faites-moi grâce de vos excuses hypocrites! Votre crime est de ceux que rien ne saurait racheter. Je vous devrais un bandit - du moins vous faisiez-je encore l'honneur de vous croire incapable de cette dernière ignominie - de tenter d'abuser de ma confiance, de mon sommeil.

Sous l'indécise clarté qui tombait de la t-nêtre, elle apparaissait si belle dans l'indignation de sa pudeur outragée, qu'il joignait les mains dans un geste d'implorante adoration.

"Oh! pardonnez-moi! répéta-t-elle, pardonnez-moi!

"Lâchez! "Où! je suis un lâche, un misérable, un bandit, oui, oui, j'ai mérité cent fois vos pieux injures! Mais mon excuse est dans la persistance de votre mépris et l'impuissance de ma passion!"

"Votre passion? Osez de proférer ce mot.

"Dites alors ma folie! car je ne me reconnais plus, c'est une folie, une possession! Mais, malgré mon indignité, croyez-moi, Maguelonne je vous aime.

"Assez! vous m'écoutez! -Non! vous m'entendez! -L'heure n'est pas à ce genre de confidences, et ce qui vient de se passer ne m'a nullement

disposée à écouter les vôtres. Aidez-moi, veuillez vous retirer sur-le-champ.

"Vous m'autorisez donc à revenir demain dans la journée?"

"Il me semble que jusqu'à présent vous avez eu vous passer de ma permission.

"Alors, à demain!"

"Oh! pardonnez-moi, elle avec une dédaigneuse impertinence, je ne suis pas pressée. Demain, dans un mois, dans dix ans, à l'époque où il vous plaira, de moment que je suis dans l'impossibilité matérielle de m'y opposer, et que, si je vous fermais ma porte, vous avez des procédés à vous pour vous l'ouvrir!"

"Il blémit, comme sous l'impression d'un soufflet.

"Je vous jure qu'à l'avenir..."

"Parole de bandit!"

"Non, parole de gentilhomme!"

"J'aime mieux votre parole de bandit que votre parole de gentilhomme, car après l'épreuve que j'en ai faite, votre gentilhomme ne pourrait être qu'usurpé, et votre serment aurait encore moins de valeur à mes yeux, reposant sur un mensonge."

Elle ne croyait pas si bien dire! Ayant à grand-peine renvoyé Léonore, Maguelonne barricada de son mieux la porte démantelée de verrou intérieur, s'habilla et attendit ainsi le jour.

dit désormais sur son repos, elle avait rêvé, tant qu'elle restait dans cette maison maudite, de ne plus dormir que dans un fauteuil adouci de se trouver prête à toute éventualité.

Le lendemain et le surlendemain, son visage portait des marques si éloquentes de son extrême faiblesse que son persécuteur lui-même n'osa pas insister pour être reçu.

Mais, le samedi, bien que très incomplètement remise, elle décida d'en finir, coûte que coûte, avec une situation qui ne pouvait se prolonger aussi tendue.

Il se présente, dans la soirée, presque au sortir de l'orage, une séance au cours de laquelle il se tint un débat par lequel Richard devint M. et Mile Deveyres, séance suivie, on s'en souvient, d'une double entrevue - avec le père d'abord, pour l'amener le outeau sur la gorge, à subir ses conditions, puis avec la fille, pour lui signifier la persistance de sa volonté à l'épouser.

Il arrivait dans un état d'éprouvé impossible à décrire, jeté hors de ses gonds, ayant perdu complètement la possession de lui-même, sa passion exaltée au paroxysme, prêt à tout.

Comme, à ses témoignages d'intérêt apitoyés à la vue de Maguelonne si languissante, si pâle, elle eût répondu en flagellant à nouveau son hypocrisie et sa lâcheté, soudain, il se redressa sous l'insulte.

"Où! s'écria-t-il, la passion excuse tout, même le crime! -et, que vous le croyiez ou non, Maguelonne, si je vous enlevais dans un bat de lucre avant de vous connaître, je vous aimai dès l'instant où je vous vis pour la première fois, et, maintenant, ne pouvant jeter mon passé comme on fait d'un manteau, je vous aime par le crime jusqu'au crime."

"Vous m'avez enlevée dans un but de lucre, dites-vous?"

"Où! écoutez! et qui sait! qui sait!"

Quelles infamies allait-elle apprendre?

Un moment il hésita. Passant sa main sur son front moite de sueur: "Tout à l'heure, vous avez haussé les épaules, quand je vous ai affirmé que je vous aimais. Vous aviez tort! Ma vie est tissée de mensonge, mais, aujourd'hui, du moins, je suis sincère, et je vais vous donner, en même temps que la preuve de ma sincérité, la plus grande preuve d'amour qui soit au pouvoir d'un homme, dans ma situation, de donner à une femme, en me livrant à vous, pieds et poings liés, avec mes plus intimes secrets."

Alors, en proie à un véritable délire qui abolissait en lui toute faculté de réflexion, tout accablé de prudence - que pouvait seul expliquer le désarroi de son caractère bouillonnant de fureur, s'excitait jusqu'à la démence - avec

un cynisme effrayant, une fantasmagorie brillante ses vaines sautes, se flattant - qui sait? - d'éblouir, de conquérir cette adorée fille, et par l'appât des millions qu'il comptait retirer de ses crimes, et par une sorte de grandeur tragique née de l'exécration même de ses forfaits, il lui dit ce qu'il avait fait, tout ce qu'il avait fait, depuis l'accident d'automobile de Mansion, tout ce qu'il comptait faire encore, ne lui taisant que l'imposture de son nom usurpé.

Et, quand il eut achevé cet épouvantable récit, il conclut: "Acceptez de partager mon existence, maîtresse ou femme, à ton choix, car, sur un signe de toi, j'aurai vite fait d'écartier l'autre qui, m'appartient en dot ses centaines de millions, me fera plus riche qu'un empereur! Et toi, reine déjà par la beauté, tu seras aussi reine par la richesse: rien de me coûtera pour combler ta désir, tous tes caprices, si insensés que tu oses en concevoir! Car je suis homme, si tu me le demandes, à mettre le monde à tes pieds!"

Tu avais fait le rêve d'être baronne? Eh bien! il ne tient qu'à toi de le réaliser, mais grâce à moi, à moi seul tu m'entendes, ce rêve, cette vaine illusion que tu t'obstinas à poursuivre contre l'évidence, pauvre folle, car ton baron est mort et bien mort!"

"Il n'est pas mort! affirma-t-elle avec une certitude inébran-

lable. "Ha! ha! ricana-t-elle, je sais mieux que personne à quoi m'en tenir.

Elle le salet par le bras et le secouant avec une vigueur qu'on n'eût pas soupçonnée chez une femme:

"Vous le savez mieux que personne? s'écria-t-elle, effarée, tragique, que voulez-vous dire?"

"Ce qui est!"

"Et comment le savez-vous?"

"Comment? j'étais à Fritz les Bains au moment de la catastrophe, c'est moi qui ai découvert, le premier, le cadavre de ton fiancé, c'est moi qui lui ai retiré ses bagues."

Elle écoutait, muette d'horreur, incapable d'articuler un mot.

Il continua:

"N'en portait-il pas deux? dont l'une, fort belle, montée d'une émeraude énorme, que je mettrai dans ta corbeille! Si tu doutes de ma parole, veux-tu que je te la montre demain?"

Elle le lâcha. Halaïante, égarée, hagarde, elle interrogea: "Ce cadavre, vous l'avez fait disparaître, après avoir accompli le sacrifice de le dépouiller. Il ne figurait point parmi ceux qui furent exposés publiquement! Je ne l'ai pas vu!"

"Erreur! car les journaux en ont parlé, j'ai lu attentivement les comptes rendus, et il était aisément reconnaissable. - Tu avais donc fait le voyage?"